

Les infos de la Ville de Bessan



Le Journal de la Tuque

Mai – Juin 2018 – www.bessan.fr



L'ÉDITO DU MAIRE

Bessanaises, Bessanais,

Le printemps a débuté avec la pose de la première pierre de notre future école maternelle. Un moment fort pour notre ville qui voit actuellement se réaliser de nombreux projets favorisant modernisation, développement et nouveaux services à la population. Le conseil municipal a d'ailleurs récemment adopté une délibération majeure pour l'avenir de Bessan, en engageant une étude de faisabilité pour la réalisation d'une nouvelle salle polyvalente, indispensable pour une commune de plus de 5.000 habitants aujourd'hui. Prévue à l'origine à Saint-Claude, le départ de la société Ricard laisse entrevoir la possibilité de la réaliser au cœur de la nouvelle ville, autour du complexe sportif et de la nouvelle école maternelle. Lieu central à mi-chemin entre le centre-ville et les quartiers, la municipalité se devait de lancer cette réflexion, car il s'agit d'un enjeu important pour le futur développement urbain. Si rien n'est validé pour le moment, j'ai souhaité que nous puissions envisager cette éventualité en travaillant tous les aspects : maîtrise des coûts de l'acquisition, chiffrage de l'équipement, validations techniques et d'urbanisme, discussions avec la société



Ricard... Les mois à venir diront si une salle polyvalente peut être créée à cet endroit et dans quelles conditions. Vous le constatez, vos élus œuvrent avec une véritable vision pour Bessan. Cette vision, nous avons l'ambition de la partager avec tous les habitants pour continuer à bien vivre et à faire de notre ville une cité encore plus agréable et porteuse d'espoir. Si rien n'est jamais parfait, nous sommes à votre écoute et attentifs à tout ce qui enrichi votre quotidien. Bonne lecture de ce nouveau numéro du Journal de la Tuque, en gardant bien à l'esprit que Bessan se

développe de manière cohérente pour peser dans le territoire et pour permettre à chacun d'y trouver son propre essentiel. Vous pouvez compter sur moi et mon équipe pour y parvenir !

Bien cordialement.

Stéphane Pépin-Bonet
Maire de Bessan
Vice-Président de l'Agglomération

0% D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX



C'est sans aucun vote défavorable (l'opposition s'abstenant pour les uns, ou votant favorablement pour les autres) que le budget primitif de l'année 2018 a été adopté par l'assemblée municipale le 5 avril dernier. Il s'agit là d'une première depuis le début du mandat municipal en 2014, démontrant pleinement que l'action du maire et de son équipe municipale était adaptée et appréciée. Par ailleurs, sur proposition du maire, Stéphane Pépin-Bonet, les trois taxes communales n'ont subi aucune modification, restant aux mêmes taux que l'année précédente soit : 18,91 % pour la taxe d'habitation, 20,21 % pour la taxe sur le foncier bâti et 60,78 % pour le foncier non bâti. Concernant la taxe d'habitation, dès cette année, 89 % des foyers bessanais concernés en seront progressivement exonérés, conformément aux nouvelles dispositions gouvernementales. Ces exonérations sont compensées, à l'euro près, par l'Etat à la commune. Afin d'être complet en matière fiscale, les taux des taxes liées à l'activité commerciale, relevant de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, n'ont subis également aucune augmentation. De même, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères comme les différents tarifs communaux (restauration scolaire, services périscolaires, parking Jean Balsan, concessions de cimetière...) n'ont pas évolués.

QUEL AVENIR POUR L'USINE RICARD ?



Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de lancer une étude de faisabilité pour la réalisation de la nouvelle salle polyvalente de la ville sur le site de la société Ricard, aujourd'hui à la vente suite au départ de l'entreprise dans quelques mois. Lors de cette séance, Stéphane Pépin-Bonet, maire de Bessan, a d'abord rappelé que la salle des fêtes actuelle, réhabilitée dernièrement et maintenue en cœur de ville, devait y rester pour les activités associatives et municipales régulières. Toutefois, la commune manque d'une salle adaptée pour l'organisation de manifestations importantes car la salle

des fêtes existante est limitée à 250 personnes. On l'a d'ailleurs constaté lors de la cérémonie des vœux de janvier dernier, puisqu'un millier de personnes était présentes à la halle départementale de sport aménagée exceptionnellement pour l'occasion. La localisation du site de la société Ricard (entre le centre-ville et les nouveaux quartiers près du collège, du complexe sportif et de la nouvelle école) apparaît propice à la création d'un espace polyvalent en conjuguant différents bâtiments. En effet, sous réserve de la configuration et de l'aménagement des lieux, une salle polyvalente ainsi que des locaux pour la vie associative seraient envisageables. Un grand espace de stationnement serait également nécessaire. Dans tous les cas, Stéphane Pépin-Bonet a été autorisé par le conseil municipal à engager cette étude de faisabilité ainsi que des discussions avec la société Ricard, voire à utiliser la procédure administrative de préemption si cela était nécessaire. A suivre...



ROUTE DE BÉZIERS : ENQUÊTE PUBLIQUE EN COURS

En vue de la réalisation de l'élargissement et de l'aménagement de la route départementale n°28 entre Béziers et Bessan (section allant de Coussergues à Bessan) par le conseil départemental de l'Hérault, il est procédé à une enquête publique sur les communes de Montblanc et de Bessan du lundi 14 mai au mercredi 13 juin 2018. Il s'agit d'une enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique de ces travaux départementaux, ainsi qu'à la cessibilité et au classement-déclassement des voies. Le responsable technique de ce projet au conseil départemental est Claude Raynaldy, joignable pour plus de précisions par téléphone au **04 67 67 49 42**. Le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif de Montpellier est Olivier Forichon. Ce dernier recevra le public intéressé en mairie de Bessan le mardi 15 mai, de 8h30 à 12h et le mercredi 13 juin, de 15h à 19h. Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la requête dûment motivée. L'ensemble des pièces du dossier d'enquête sont consultables en mairie (service de l'urbanisme, premier étage de l'hôtel de ville) et toutes les observations doivent être adressées par écrit au commissaire enquêteur ou annexées au registre d'enquête publique. Le service de l'urbanisme de la mairie reste disponible en cas de besoin par téléphone au **04 67 00 81 80**.



L'AVENIR DE BESSAN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI



L'AVENUE CONDORCET AMÉNAGÉE

Les travaux ne sont pas encore finalisés mais l'avenue Condorcet (de la cave coopérative « Le Rosé de Bessan » jusqu'à la rue du Stade) a désormais une bien meilleure allure. Grâce à la municipalité, et avec le soutien du conseil départemental de l'Hérault, cette avenue a été aménagée avec la création d'un nouvel espace de stationnement, d'une clôture mieux adaptée pour le stade Casalta, d'une bande roulante de voirie entièrement refaite, de l'aménagement d'une continuité piétonne et cyclable, d'espaces verts... Sébastien Frey, conseiller départemental de l'Hérault et Stéphane Pépin-Bonet, maire de Bessan, ont récemment constaté le rendu de ce chantier sur cette voie très fréquentée. Ils ont pu échanger à nouveau des actions du département dans la commune. Une inauguration de ces travaux, en lien avec l'Asb Football, sera organisée en juin.



COUPURES ÉLECTRIQUES : ENEDIS S'ENGAGE EN FAVEUR DES BESSANAIS

La ville a saisi, avec le soutien d'Hérault Energies, la direction territoriale de l'Hérault de la société Enedis à propos des incidents de coupures et micro-coupures supportés par de nombreux Bessanais. La mairie a ainsi demandé à Enedis d'engager rapidement une étude afin de mettre en œuvre une solution technique fiable permettant d'améliorer la qualité de la fourniture électrique, et de solutionner les problèmes récurrents auxquels les administrés sont confrontés. Après le recensement des événements qui ont perturbés l'alimentation électrique de la commune, Enedis vient d'écrire au maire afin de lui faire part de la solution technique et de l'investissement qu'elle va mettre en œuvre en 2018, pour enfin résoudre les perturbations provoquées par le départ aérien moyenne tension, désigné « Mont-Ramus », qui dessert l'ouest et le nord de Bessan. Un investissement est donc programmé, accompagné d'une modification du schéma d'exploitation. Cette solution de gestion à distance du réseau permettra que la partie fréquemment en cause dans les perturbations soit déconnectée de l'alimentation de la commune, ce qui évitera de provoquer des désordres dans de nombreux quartiers. La municipalité se réjouit que la relation constante de partenariat avec Enedis ait pu déboucher sur une proposition de solution technique avec une mise en œuvre dès cette année. Elle restera néanmoins vigilante quant à son efficacité sur le quotidien des Bessanaises et des Bessanais. Avec le soutien d'Hérault Energies, la ville continuera à agir pour que la qualité de la fourniture électrique soit à la hauteur des attentes.



PETITS OU GRANDS : DES TRAVAUX DANS LA VILLE



UN NOUVEAU VISAGE POUR LA ROUTE DE BÉZIERS ET SON ENTRÉE DE VILLE

L'entrée de ville, côté route de Béziers, s'organise. Ces aménagements sont d'abord liés à la création de lotissements privés, portés d'une part par le groupe Ange-lotti côté rue de la Pinède (photos ci-contre) et, d'autre part, par la société Rambier côté chemin de Négacots. Ces nouveaux quartiers vont être accompagnés, dans les mois qui arrivent, par des travaux sur le domaine public communal. Les trottoirs de la route de Béziers seront enfin créés avec les voies douces nécessaires, ainsi que l'embellissement et la sécurisation du nouveau giratoire d'entrée de ville : espaces verts, éclairage... Un bureau d'étude est actuellement en train d'y travailler, afin de soumettre les meilleures options à la municipalité. Ces nouveaux quartiers sont construits sur la base du développement de la commune inscrit dans le Plan local d'urbanisme (Plu), datant de février 2013. Leur articulation se fait également en tenant compte des besoins en logements à caractère social. Tout lotissement de plus de 12 lots est soumis à la création d'une résidence sociale, intégrée dans l'environnement du projet. Ainsi, la mixité sociale est facilitée, permettant à tous les foyers de pouvoir vivre en fonction de leurs besoins et ressources.



DE NOUVEAUX QUARTIERS

Dans le prochain numéro du Journal de la Tuque, un point sera fait sur les nouveaux quartiers de Namérique (résidence Fdi Habitat), du Clos du Romarin (lotissement Rambier), de la résidence La Forge (avenue du 8 mai) ainsi que sur Saint-Claude.



LA RUE DES CAVES SE PRÉPARE

La mairie a informé les riverains de la rue des Caves, qu'en prévision des travaux à venir de réfection de cette voie du centre-ville, il convient de se signaler en cas de besoin de nouveaux raccordements d'eau potable ou d'assainissement avant le 15 juin. Contact : **04 67 09 28 71**. Pour tous les autres réseaux, il est également nécessaire pour les propriétaires de se rapprocher le plus tôt possible des opérateurs concernés et de tenir les services municipaux informés. Contact : **06 22 44 27 03**.



ET AUSSI...



Difficile d'énumérer en détail l'ensemble des travaux réalisés par la ville, soit au travers de ses services techniques, soit par des entreprises, le plus souvent locales. Voici une liste non exhaustive des travaux les plus récents : changement du réseau d'alimentation du chauffage du groupe scolaire Victor Hugo, pose d'un grillage et mise en peinture de la base de loisirs de la Guinguette, finalisation de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite au centre de loisirs Emile Lognos, nettoyage de la façade de l'hôtel de ville par le service d'enlèvement des tags du Sivom du canton d'Agde...

L'ÉDUCATION : UNE PRIORITÉ POUR NOS ENFANTS



MATERNELLE : PREMIÈRE PIERRE EN IMAGES ET DÉBUT DES TRAVAUX

La pose de la première pierre de la nouvelle école maternelle aura été l'occasion pour les petits écoliers d'être présents avec leurs enseignants et leurs parents. Malgré un temps froid, ils ont fièrement porté de grands panneaux aux couleurs vives, portant le nom de Georges Bégou. Depuis ce jour-là, le chantier bat son plein. Suivi par Angel Millan, adjoint au maire chargé des Travaux, il prend une belle tournure. A suivre...

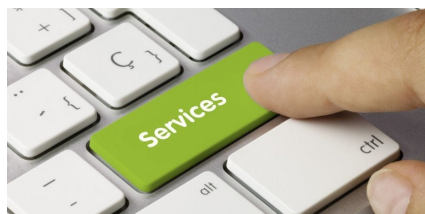


INFORMATISATION GLOBALE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Comme indiqué dans le précédent Journal de la Tuque, un grand plan d'informatisation de l'école élémentaire Victor Hugo a été lancé par la mairie, en lien étroit avec l'équipe enseignante dont Harold Eucar, référent informatique. C'est d'ailleurs à leur demande que chaque classe sera progressivement équipée d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur pour que les enseignements s'y déroulent selon les méthodes modernes. Au terme de ce plan pluriannuel d'investissement, chaque élève pourra bénéficier de tablettes afin de suivre son cursus via l'informatique. L'équipement des premières classes s'effectuera dès l'été pour être opérationnel à la rentrée.



DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ADAPTÉS ET ENTIÈREMENT EN LIGNE



La ville de Bessan met les moyens humains et financiers nécessaires afin de faire bénéficier de services périscolaires de qualité aux écoliers bessanais. Au-delà de ces activités, comme celles du centre de loisirs, les familles bénéficient d'un service en ligne, pratique et adapté aux besoins. Inscriptions et paiements peuvent se faire via internet. Avec le soutien de la Caisse d'allocations familiales, des logiciels ont été acquis et permettent au service jeunesse d'être à la pointe de la modernité. Les adresses internet à connaître sont les suivantes :

[Blog du Service Jeunesse :](http://blog.servicejeunessebessan.midiblogs.com)
servicejeunessebessan.midiblogs.com

[Portail Familles :](http://bessan.portail-familles.net)
bessan.portail-familles.net

ÉCOLIERS ET COLLÉGIENS : DES EFFORTS CONSTANTS

PASSAGE À LA SEMAINE DE QUATRE JOURS EN SEPTEMBRE



Dans une lettre adressée à toutes les familles par le maire Stéphane Pépin-Bonet et son adjointe aux Affaires Scolaires et Périscolaires Hélène Grenouillon, les élus ont fait part de leur décision quant au retour de la semaine de quatre jours dans les établissements scolaires. Stéphane Pépin-Bonet et Hélène Grenouillon ont rappelé que la mise en place des rythmes scolaires a fait l'objet de réformes gouvernementales successives modifiant profondément l'organisation des écoles maternelle et élémentaire. Ils indiquent qu'à chacune des étapes, la municipalité a pris en compte l'avis des différents partenaires. Ainsi, ils avaient proposé un retour à la semaine de quatre jours pour l'école primaire Victor Hugo en le privilégiant en 2019 au moment de l'ouverture de la nouvelle école maternelle. Toutefois, le résultat de la consultation lancée par la mairie ayant abouti à un souhait majoritaire des parents pour anticiper ce retour à la prochaine rentrée de septembre 2018, les élus ont décidé de suivre cet avis. Cette consultation a été appuyée par celle organisée par l'association des parents d'élèves. Les conseils des deux écoles se sont prononcés en faveur du retour de la semaine de quatre jours en septembre 2018. La ville devra donc réorganiser les services périscolaires à la rentrée de 2018, puis à nouveau en 2019 avec l'ouverture de la nouvelle école, qui va obligatoirement induire des aménagements d'horaires scolaires.

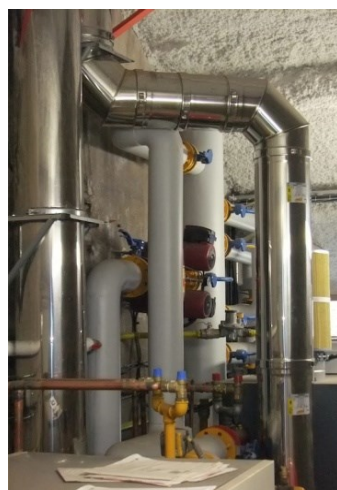
LA SÉCURITÉ DU GROUPE SCOLAIRE

La sécurité des écoliers et des collégiens demeurent une priorité de la commune. Dans ce cadre, de nombreuses actions sont engagées au quotidien qu'il s'agisse de présence policière aux abords du groupe scolaire Victor Hugo ou d'amélioration des systèmes de sécurité : sécurisation de certains secteurs, installation de visiophones aux entrées des établissements, demandes de subvention en vue de la mise en œuvre d'alarmes dites intrusion... Le groupe scolaire actuel est très étendu et nécessite la coordination de tous les acteurs qu'ils soient municipaux et scolaires. Ainsi, chaque initiative est validée de manière conjointe pour être la plus efficiente possible.



DES TRAVAUX EN GRAND NOMBRE AU GROUPE SCOLAIRE VICTOR HUGO

Les travaux de la ville au sein des écoles sont nombreux et variés. Voici une liste non-exhaustive des récents travaux engagés : changement des conduites d'alimentation de la chaudière de l'école maternelle, aménagements divers à la cantine municipale, mise en accessibilité des bâtiments... Les travaux à venir sont



les suivants : changements de néons pour permettre un meilleur confort oculaire dans les classes au-dessus de la cantine, mise en peinture de deux classes de l'école élémentaire, demande de subvention pour la mise en place d'un système permettant une meilleure acoustique du réfectoire du restaurant scolaire, information des classes de l'école élémentaire...

UN SOUTIEN MUNICIPAL À TOUTES LES ACTIONS DU COLLÈGE

Si les écoles maternelle et élémentaire sont de la compétence communale, le collège est lui de compétence départementale. Toutefois, la municipalité ne se désintéresse pas des actions ou des dossiers portés par le collège Victor Hugo. Bien au contraire ! La ville soutient l'établissement dans de nombreux domaines : subventions aux associations du collège, aides matérielles lors d'événements comme les journées « portes ouvertes », financement à l'entretien de la halle départementale de sport, aides aux voyages... Une occasion pour saluer ici les championnes de gymnastique du groupe Unss.



LA CITOYENNETÉ EN ACTION(S) !



DES ÉCHANGES CONSTRUCTIFS ENTRE LE MAIRE ET LE SÉNATEUR HENRI CABANEL

Après avoir évoqué l'avancement de nombreux dossiers communaux avec le conseiller départemental Sébastien Frey, et avant un prochain échange avec le député Christophe Euzet, Stéphane Pépin-Bonet, maire de Bessan, a rencontré le sénateur Henri Cabanel. Accompagné de sa première adjointe, Laurence Thomas, les élus ont pu discuter avec le parlementaire sur des thèmes très variés, touchant à l'action des élus et à l'articulation des politiques publiques. Evolution du statut de l'élu, réforme projetée des institutions, avenir de l'agriculture et de la viticulture... autant de sujets traités en profondeur. Maire et première adjointe ont rappelé au sénateur la nécessité de toujours avoir le sens de la proximité avec les citoyens dans les projets de textes na-

tionaux. Une ligne de conduite partagée pleinement par Henri Cabanel. Celui-ci a d'ailleurs rappelé que ce volet était au cœur de son action en faveur des territoires ruraux. Le « sens des ruralités » est le titre d'une charte que le sénateur a récemment proposé, après avoir longuement écouté et travaillé avec des maires, des habitants, des agriculteurs, des responsables associatifs... pour mieux cerner les besoins et les problématiques dans ce domaine. Services publics, commerces de proximité, foncier agricole, soins médicaux, numérique : des champs d'actions mis en avant dans cette charte que les élus bessanais ont accepté de diffuser puisque les problématiques demeurent similaires aux villes et villages de l'Hérault.

LES MEMBRES DES COMITÉS CITOYENS RÉUNIS



Dernièrement, la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville a permis de réunir l'ensemble des acteurs citoyens de la ville de Bessan : membres du conseil des sages, membres des comités consultatifs, relais dans les quartiers, référents des voisins vigilants... Une occasion pour chacun de partager le bilan des différents groupes de travail accompagnant la municipalité dans ses actions citoyennes au service de tous. En

présence des élus du conseil municipal, la réunion a été pilotée par Stéphane Pépin-Bonet, maire ainsi que Gisèle Soulié-Lognos, adjointe au maire chargée de la Citoyenneté et de la Vie des Quartiers et Philippe Marin, conseiller municipal délégué. Tour à tour, chaque comité a présenté les actions déjà engagées et le jeu des questions - réponses a permis au premier magistrat de répondre à de nombreuses questions dont les travaux routiers, la création de logements, la mise en place d'une aire d'accueil de grand passage pour les gens du voyage... Des pistes d'amélioration ont été esquissées afin de rendre les comités consultatifs ou le conseil des sages encore plus productifs, surtout dans le cadre du partage des informations et de la communication, à la fois entre membres et auprès de la population. Désormais, cette rencontre se renouvellera chaque année.

LE CENTENAIRE 14-18 EN PRÉPARATION ENTRE MAIRIE ET ASSOCIATIONS

Dans le cadre des préparatifs du centenaire du 11 novembre 1918, la municipalité a organisé des réunions afin de fédérer toutes les initiatives qui vont saluer cet événement au niveau local. Ces rencontres ont été dirigées par Ronny Despature, conseiller municipal. Entouré de Céline Sanchez, adjointe au maire déléguée à la Culture et Emilie Feliu, conseillère municipale déléguée au Patrimoine, Ronny Despature a présenté les ambitions de la ville pour dignement commémorer la fin de la grande guerre. Tour à tour, les responsables associatifs présents ont également explicité leurs projets, puisque certains d'entre eux ont émis la volonté de s'investir dans leur domaine respectif. Si l'ensemble des initiatives restent encore à peaufiner, plusieurs manifestations ont été actées. Les rendez-vous commémoratifs débuteront avec les journées européennes du patrimoine en septembre, organisées par la Guilde, autour d'une reconstitution d'une tranchée et d'une grande exposition à la salle des fêtes. Suivront au fil des semaines, et jusqu'au 11 novembre, des rencontres théâtrales et poétiques, des expositions, des animations sur le marché, des soirées musicales... Toute la ville devrait même voir s'afficher les photos des poilus bessanais en grand format.



ENVIRONNEMENT : DÉCHETS ET PHOTOVOLTAÏQUE



UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE À LA GARRIGUE HAUTE

Bessan a été longtemps confrontée à la gestion des déchets. Source de nuisances, la décharge à ciel ouvert dite de la Garrigue Haute, située en limite de la commune de Montblanc, est désormais fermée depuis de longues années. L'ancien site demeure la propriété du Sictom d'Agde - Pézenas, tandis que les terrains qui le bordent sont propriétés de la ville de Bessan par le biais d'un bail emphytéotique. Le site a été réhabilité par le Sictom, lequel a lancé un projet de mise en place de panneaux photovoltaïques pour compléter le dispositif de réhabilitation. Ce projet, porté par la société Quadran, en arrive à sa réalisation. L'installation des panneaux

photovoltaïques se fera en septembre prochain pour favoriser une production annuelle de 3.104.871 kWh. Pas moins de 11.245 m² de panneaux seront installés, soit un total de 6.912 panneaux. A noter que le projet a été réduit à la demande des services de la préfecture : il se cantonne désormais à l'ancien site de déchets exploité et non à l'ensemble des terrains le jouxtant. Afin de constater ce que devient une ancienne décharge réhabilitée avec ce genre de technique solaire, la société Quadran a invité les élus à une visite du site similaire de Saint-Jean de Libron à Béziers. Stéphane Pépin-Bonet, maire et Marie-Laure Lledos, conseillère municipale déléguée au Développement Durable, ont pu se rendre compte de la qualité des installations. Ils ont sollicité la société Quadran afin de permettre à la population de visiter le site bessanais dès qu'il sera opérationnel, soit au début de l'année 2019. Un bel exemple de reconversion d'un site industriel.

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE SITE DE LA VALMALE II ET III

Une enquête publique conjointe est organisée par la préfecture de l'Hérault suite aux demandes de permis de construire de la société Belectric, en vue de l'implantation de deux centrales photovoltaïques au sol dénommées La Valmale II et La Valmale III, du nom de ce domaine situé sur la route de Béziers. Il s'agit là de l'extension du parc photovoltaïque déjà existant. Cette enquête se déroulera du jeudi 31 mai au lundi 2 juillet 2018 en mairie de Bessan. A cette fin, des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur désigné par le tribunal administratif, Claude Rouvière, les : jeudi 31 mai, de 15h à 18h ; vendredi 15 juin, de 9h à 12h et le lundi 2 juillet, de 15h à 18h. Un affichage sera également effectué sur le terrain. Le dossier d'enquête publique sera disponible pendant cette période en mairie, par voie électronique, au moyen d'un registre dématérialisé.

Les personnes intéressées par ce dossier sont d'ores et déjà invitées à se renseigner auprès du service de l'urbanisme en contactant le **04 67 00 81 80**.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOPÔLE DE LA VALLASSE

Stéphane Pépin-Bonet, maire de Bessan, a été récemment invité en sous-préfecture de Béziers afin d'assister à la commission de suivi du site de déchets de l'écopôle de la Vallasse, basé à Montblanc. Une réunion ayant permis à la Coved, gestionnaire des lieux, de présenter l'activité du centre. Un total de 58.000 tonnes de déchets ont été reçues en 2017, en-dessous de la capacité totale de 97.000 tonnes. Les travaux du centre de biométhanisation, porté par un groupement public-privé, débutera en mai 2018 pour se voir terminé en avril 2019. Cette installation prévoit de traiter 94.000 tonnes de déchets par an. De nombreuses questions émanant des associations de protection de l'environnement, également présentes à la réunion, ont été évoquées, sous la présidence du sous-préfet.

MAISON DE RETRAITE : UN VÉRITABLE LIEU DE VIE



FRANÇOIS COSTALAT

Directeur de l'Ehpad « Les Jardins des Tuileries »

Vous êtes le directeur de l'Ehpad de Bessan. Quel a été votre parcours ? Après l'obtention d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (Dess) en Management et d'un diplôme de l'Ecole des hautes études en santé publique (Ehesp), j'ai exercé à Marseille durant 5 ans avant de postuler en 2011, au poste de directeur de la maison de retraite de Bessan, établissement dénommé administrativement Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). La résidence « Les Jardins des Tuileries », créée en 2002 par le Centre communal d'action sociale (Ccas) de la ville, est une maison de retraite publique, médicalisée, implantée au cœur de la commune, vouée à accueillir des personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui, sa capacité d'accueil est de 56 résidents dans deux secteurs distincts : 46 en secteur ouvert et 10 en secteur dit protégé. Ce dernier, nommé « Lou Cantou » permet aux aînés qui ont une santé psychologique fragile d'être psychiquement et physiquement protégés.

Pouvez-vous nous présenter vos principales missions, ainsi que vos collaborateurs ? J'assure la gestion de l'établissement et pilote aussi bien les enjeux médico-sociaux et humains de la structure que sa gestion administrative, financière et logistique. Mes activités principales sont la définition et la mise œuvre du projet d'établissement, le suivi des demandes d'inscription et le pilotage de leur accompagnement médico-social, de veiller à une bonne organisation technique et logistique du fonctionnement de l'établissement, de manager une équipe pluridisciplinaire en accordant une attention particulière au bien-être au travail, de piloter la gestion administrative, législative et financière de la structure, et enfin de créer et d'entretenir des partenariats et des projets transversaux. Pour cela, mes principaux collaborateurs sont le Ccas, les élus municipaux, l'équipe soignante et administrative, le personnel de restauration, d'animation, d'entretien, l'équipe hôtelière mais aussi l'association « Sourire des Tuileries ». Cette dernière bénéficie d'une convention afin d'être pleinement associée au projet de vie sociale des résidents. Un calendrier annuel d'intervention est défini afin de programmer leurs animations et ateliers au sein de la résidence. Leur implication est grande, parfois même l'association participe à des investissements et leur présence est très appréciée par nos pensionnaires.

Quelles sont les principales initiatives mises en œuvre pour faire de votre établissement un véritable lieu de vie ? Avec les moyens alloués par le Ccas, le conseil départemental et l'agence régionale de santé, nous mettons tout en œuvre pour être à l'écoute des résidents et ainsi répondre au mieux à leurs attentes et leurs besoins. De plus, une grande place est accordée à l'entretien du bâtiment qui ne paraît pas avoir ses 16 ans d'existence (près de 90.000 € par an sont investis) et à l'innovation. En effet, la structure est considérée comme pilote dans la région Occitanie pour ses nombreuses initiatives : télémedecine (100 actes par an) ou encore la mise en place d'un travail de santé en réseau (avec les hôpitaux et cliniques, médecins traitants, les kinésithérapeutes et l'ostéopathe, la pharmacie référente, les réseaux de soins palliatifs et de télé-experts, les laboratoires d'analyses biologiques ou encore l'hospitalisation à domicile). Pour l'avenir, mon plus grand souhait est d'observer une évolution des politiques publiques afin qu'elles permettent d'améliorer les conditions de travail du personnel dans les Ehpad, avec le but final d'offrir tout le bien-être que l'on doit à nos résidents.

DES INVESTISSEMENTS PERMANENTS DANS L'ÉTABLISSEMENT

La maison de retraite engage près de 90.000 € annuellement pour son entretien et pour son avenir. L'an dernier, l'extension de l'espace protégé a été au cœur des engagements financiers de l'établissement. Les travaux ou projets à venir sont nombreux. Ils ont été validés dernièrement avec le vote du budget par le conseil d'administration du Ccas. On peut noter : la sécurisation de la maison de retraite avec l'installation de nouveaux portails, d'un digicode et d'un système de vidéoprotection ; le renouvellement de nombreux mobiliers dont les chaises, fauteuils et tables de chevet des chambres, ainsi que des matelas médicalisés ; le remplacement du système interne de climatisation - chauffage d'un montant de 100.000 € avec le soutien du conseil départemental de l'Hérault ; le renouvellement et l'amélioration des détecteurs incendie...



DES MISSIONS SOCIALES ET D'ENTRAIDE

DÉBUT DE SAISON AUX JARDINS FAMILIAUX

Le début de saison a été lancé par l'association des Jardins Familiaux, avec sa présidente Nilsan Capitaine et le nouveau bureau. Apéritif et repas ont permis aux adhérents de se retrouver, en mettant à l'honneur les nouveaux sociétaires. En présence des élus, chacun a pu partager le rôle à la fois solidaire et convivial de ce lieu ouvert et généreux.



UN SÉJOUR POUR LES AIDANTS

Le Centre communal d'action sociale de la ville de Bessan et le Clic « Le Fanal » organisent un séjour vacances de répit à Hyères les Palmiers, au cœur du département du Var, en faveur des personnes aidantes et des retraités aux revenus modestes. Ce séjour aura lieu du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018. Il comprend le transport, la pension complète, les excursions et les animations. Avec des aides financières possibles, le coût du séjour est fixé à 200 € par personne. Renseignements au 06 22 44 26 99. Inscriptions au 18 juin 2018.



UN REPAS DES ÂÎNÉS 2018 FRATERNEL, CONVIVIAL ET SOLIDAIRE

C'est dans la salle des fêtes que s'est tenu le traditionnel repas annuel des aînés offert par la municipalité et le Centre communal d'action sociale (Ccas) aux bessanaises et bessanais de 60 ans et plus. Ce rendez-vous a une nouvelle fois permis aux retraités de partager un repas préparé par l'équipe de la cuisine centrale « Languedoc Restauration », et d'assister à un agréable spectacle. Entouré du conseiller départemental Sébastien Frey, des élus mu-

nicipaux et des administrateurs du Ccas, Stéphane Pépin-Bonet, maire de Bessan, a ouvert les réjouissances. Il a ainsi rappelé les missions sociales de la ville au service de tous les retraités et personnes âgées, et la volonté

de la municipalité de conserver une ville où l'on prend plaisir à se retrouver et à échanger. Une ambiance particulièrement festive a régné tout au long de l'après-midi grâce aux rythmes du spectacle des Gazelles de Florensac, accompagnées du jeune chanteur agathois Estéban Pelegrin. L'assistance, composée de près de 300 personnes, n'a pas hésité à chaleureusement applaudir les artistes, dont l'ensemble vocal « La Tucarella » ayant assuré l'apéritif en chansons. Après la remise d'un présent par le maire et Laurence Thomas, première adjointe chargée des Affaires Sociales, qui a brillamment piloté ce rendez-vous, les aînés sont repartis



non sans féliciter l'équipe municipale et l'ensemble du personnel ayant organisé cet excellent moment de convivialité populaire. Chacun a pu aussi avoir une pensée pour les personnes n'ayant pu participer aux agapes. En effet, 160 personnes ont reçu un goûter, distribué le matin même par les élus et les membres du Ccas, au même titre que les résidents de la maison de retraite « Les Jardins des Tuileries ». Une fois de plus, Bessan a démontré que cette fête, particulièrement symbolique et bien ancrée dans les traditions, demeurait celle de la solidarité et de la fraternité.



UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE



Comme annoncé par l'équipe « Ensemble pour Bessan » lors de la dernière campagne municipale ainsi que lors des réunions de mandat, le site internet de la ville a fait peau neuve. L'objectif de cette initiative était d'apporter du dynamisme au graphisme, mais surtout de permettre aux usagers une navigation claire et fluide dès la page d'accueil en donnant la priorité à l'actualité et aux services administratifs. Suite à un appel d'offre lancé en 2016, c'est la société « Inexine », basée à Sommières, qui a été retenue pour effectuer les transformations souhaitées. Après plusieurs mois de travail, impliquant grandement les équipes municipales sous la responsabilité d'Emmanuel Lalande, directeur général des services ainsi que de Céline Sanchez, adjointe au maire chargée de la Communication, l'équipe municipale est heureuse de proposer un site correspondant à Bessan, aux besoins actuels de la population tout comme aux futurs visiteurs lors de leurs vacances. Il se veut le plus complet possible, consultable sur tous les supports actuels (tablettes, smartphones...) et proposé dans de nombreuses langues étrangères. Découvrez-le à l'adresse habituelle : www.bessan.fr et pour être informé des dernières nouveautés, inscrivez-vous à la newsletter proposée en bas de la page d'accueil. Bonne visite !

UN FILM POUR PROMOUVOIR BESSAN

La ville de Bessan est dotée d'une forte identité cultivée par ses habitants, lesquels œuvrent et s'impliquent afin de préserver et faire perdurer les traditions et la vie locale. Ses équipements publics, ainsi que les nombreux services de proximité, sa position géographique stratégique, tout comme son économie et sa vie associative dynamique, portent sereinement la cité vers l'avenir. La sauvegarde du patrimoine historique et naturel, l'accueil et la convivialité liée à son mode de vie typiquement méridional en font un village privilégié à découvrir. Aussi, il est apparu opportun de valoriser tous ces atouts. Avec la refonte du site internet, l'idée d'un film présentant la commune a germé...



La municipalité a donc sollicité Cyril Montels et sa société « Oxydrone » pour filmer, durant près d'un an, la ville et ses événements. Les seuls critères qui lui ont été communiqués étaient que ce film traduise le bon vivre que l'on ressent en vivant ici. Cyril Montels a eu libre court à sa créativité et a filmé aussi bien les lieux publics, les nouvelles infrastructures, que les moments festifs ou traditionnels de Bessan. Une véritable réussite pour ce film qui ne peut laisser indifférent. Si la municipalité a choisi de le rendre visible sur le site internet, elle a souhaité le présenter officiellement à la population. Pour cela, il a été retenu la date du vendredi 8 juin 2018, à partir de 19h, à l'occasion du lancement de la saison estivale de la base de loisirs de la Guinguette, autour de Pierre Valette et de son équipe. Ce film promotionnel, destiné à mettre en exergue le dynamisme de la commune, son attachement aux traditions et son goût prononcé pour les moments de convivialité, sera diffusé sur un écran géant. Venez partager ce moment et n'oubliez pas de réserver votre soirée auprès de la Guinguette pour prolonger ce moment de plaisir !

LA CAVE COOPÉRATIVE À L'HONNEUR

UNE GRANDE FÊTE POUR LES 80 ANS DU « ROSÉ DE BESSAN »

Les coopérateurs bessanais proposent une grande fête à l'occasion des 80 ans de la cave coopérative. Une soirée dansante sera organisée le samedi 16 juin 2018, à partir de 18h30. Le nouveau caveau sera également inauguré, certainement en présence de nombreuses personnalités locales et du monde de la viticulture. Une cuvée du 80e anniversaire sera dévoilée : à coup sûr un nouveau succès pour la cave coopérative qui cumule les



médailles depuis des années. Pour tous renseignements sur la soirée du 16 juin animée par le grand orchestre « Les Nuits Blanches », contacter le caveau de la cave coopérative par téléphone au **04 67 09 02 63**.



ET ENCORE DE BELLES MÉDAILLES !

Chaque année, les vins de la cave coopérative « Le Rosé de Bessan » obtiennent des médailles dont certaines à des concours internationaux particulièrement réputés. Voici une liste non-exhaustive (mais très impressionnante) des dernières médailles obtenues !

CUVÉE SPÉCIALE (rosé) : médailles d'or au concours national des Igp et au concours général agricole de Paris ; médailles d'argent au concours international de Lyon et au trophée international de Francfort.

B DE BESSAN (rouge) : médaille d'argent au trophée international de Francfort.

L'EXUBÉRANT (blanc) : médaille d'argent au concours international de Lyon et médaille de bronze au concours général agricole de Paris.

LIBELLULE (rosé) : médaille d'or au concours « Feminalise » et médaille d'argent au concours international de Lyon.

PETIT B (rosé) : médaille d'or au concours international de Lyon et médaille d'argent au Cgvlr de Béziers.

PETIT B (blanc) : médaille d'or au concours international de Lyon.

RÉBUS (blanc) : médailles d'or au concours général agricole de Paris, au concours du meilleur chardonnay du monde et au concours international de Lyon...

LE CAVEAU A FAIT PEAU NEUVE

Depuis le 1er avril, Delphine Berruezo a succédé à Robert Crabol au poste de directrice de la cave coopérative. Parmi ses objectifs, celui de développer la vente directe au caveau était affiché. Les travaux débutés, il y a quelques semaines, ont permis d'agrandir le caveau existant et d'accorder un soin particulier à sa décoration, afin de le rendre encore plus agréable et surtout d'être l'écrin idéal des crus locaux. De plus, il a été adopté le changement de fournisseur de bouchons en optant pour une entreprise éco-responsable, plus soucieuse de l'environnement. Ainsi, les vins proposés s'inscrivent dans une volonté de promouvoir le terroir bessanais tout en mettant l'accent sur la qualité des produits. Les horaires restent inchangés : tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 15h à 19h. Renseignement et commande : tel. **04 67 09 02 63**.



LA FÊTE DE LA NATURE S'INVITE À BESSAN



La Fête de la Nature se déroule chaque année en France à une date proche du 22 mai : journée internationale de la Biodiversité. Elle est coordonnée au niveau national par l'association éponyme, rassemblant organisateurs nationaux et partenaires de l'événement. A cette occasion, des manifestations sont organisées pour permettre à tous les publics de vivre une expérience de la nature à son contact. Céline Carminati-Sanchez, adjointe au maire chargée de la Culture, s'est rapprochée de la Ligue de protection des oiseaux (Lpo) de l'Hérault pour proposer des animations sur le thème de l'édition 2018 : « Voir l'invisible ». En effet, la nature offre à observer une diversité d'êtres souvent discrets, des formes insolites, des éléments minuscules, des détails dignes d'un orfèvre... à qui sait regarder ! Aussi, le vendredi 25 mai 2018, un animateur interviendra dans les classes de Ce2 - Cm1 d'Isabelle Jacquet et de Cm2 d'Isabelle Hans pour inventorier, avec les plus jeunes, la biodiversité de l'école, installer une mangeoire et un nichoir au sein dans la cour de l'établissement, et labéliser l'école élémentaire « Refuge Lpo ». Un kit pédagogique sera remis aux enseignantes afin de poursuivre ce projet en classe. La matinée du samedi 26 mai sera consacrée au grand public : une ornithologie de la Lpo proposera une découverte des oiseaux du village avec une projection et une exposition en salle du conseil municipal, de 9h30 à 10h30, puis amènera les participants dans les rues du village de 10h30 à 12h pour découvrir les oiseaux qui s'y nichent.

DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN DEUXIÈME DÉFI RELEVÉ AVEC SUCCÈS

Après la confection de la « Lumibox », c'est un 2e défi que viennent de relever les élèves du Ce2 de Corinne Vernière. Nommé « Lumitri », il a permis aux jeunes agents recycleurs d'appréhender les bons gestes vis-à-vis des lampes usagées et des bacs de recyclage. Marie-Laure Lledos, conseillère municipale déléguée au Développement Durable et à l'origine de ce projet, a rappelé l'importance de recycler. Avec ce défi validé, l'école élémentaire contribue à l'électrification d'écoles situées dans des pays défavorisés. Les élèves, très impliqués, ont échangé leurs expériences et ont maintenant pour mission d'impliquer leur famille dans le recyclage. Le but est bien là car les enfants d'aujourd'hui feront les parents de demain et les bons gestes s'acquièrent au plus jeune âge. Le 3e défi, prévu fin mai, clôturera l'édition 2017-2018 du défi Recylum... et des surprises sont déjà prévues !



UN GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Afin de sensibiliser toujours un peu plus aux enjeux du développement durable, il sera reconduit l'initiative de faire participer les élèves de l'école élémentaire Victor Hugo à un nettoyage de printemps. Le jeudi 7 juin 2018, la matinée sera dédiée au ramassage de déchets dans plusieurs secteurs de la commune, en compagnie des professeurs très impliqués dans ces actions éco-responsables, de parents volontaires et d'élus. Pour cela, Marie-Laure Lledos a sollicité le Sictom d'Agde - Pézenas afin de récolter les déchets rassemblés, mais aussi pour fournir les équipements de protection adaptés. Toutefois, s'il est important d'éduquer les plus jeunes sur les enjeux environnementaux, c'est aussi toute une population qui doit changer ses comportements. Il y a encore trop de lieux de décharge sauvage alors qu'une déchetterie gratuite est à disposition du public entre Bessan et Saint-Thibéry.



MOUSTIQUE TIGRE : SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes. Deux opérations sont nécessaires : la première consiste en un traitement bio-insecticide contre les larves dans les espaces publics et c'est là le rôle de l'Entente interdépartementale pour la démoustication du littoral méditerranéen (Eid). Cet opérateur public agit des Pyrénées-Orientales jusqu'aux Alpes Maritimes. Sa mission centrale est de contrôler les populations des espèces nuisantes de moustiques proliférant dans les zones humides des étangs et des lagunes du littoral. La seconde opération dépend de tous les citoyens car c'est dans la suppression des eaux stagnantes, systématiquement chez soi, que la lutte contre les moustiques devient pleinement efficace. Il faut partout supprimer les eaux dormantes surtout pour lutter contre le développement du moustique tigre. Le moustique tigre vit, dans nos régions, exclusivement en zone urbanisée et se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit donc être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau qu'il sera possible de fortement limiter sa présence. Tous les conseils pratiques pour y arriver sont disponibles sur le site internet de l'Eid : www.eid-med.org.



DÉBROUSSAILLER : UNE NÉCESSITÉ ET UNE OBLIGATION



Le feu est une préoccupation omniprésente dans la région méditerranéenne. Bessan n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes. La ville tient à rappeler que, pour la sécurité de tous, le code forestier oblige les propriétaires situés en zone exposée ou en zone urbaine à débroussailler et à maintenir en état aux abords des constructions de toute nature sur un rayon de 50m. Cet entretien consiste à couper régulièrement les herbes sur les terrains concernés. A noter également que la préfecture d'Occitanie vient de rappeler que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit. Une plaquette de communication sur le sujet est disponible en mairie.

À VOS FLEURS, PRÊTS, PARTEZ !

Le concours des maisons fleuries, organisé par la communauté d'agglomération, récompense les propriétaires et professionnels fleurissant harmonieusement leurs cours, jardins, terrasses ou balcons et dont les compositions et aménagements sont visibles depuis le domaine public. Ce concours est ouvert à tous les habitants et professionnels : particuliers, commerçants, entreprises, hôteliers, restaurateurs, propriétaires de terrains de camping... Toutes les personnes désireuses de s'inscrire et d'en connaître les modalités peuvent d'ores et déjà retirer un bulletin de participation en mairie de Bessan ou le télécharger sur le site internet de l'agglomération. Un jury intercommunal se réunira afin de sélectionner sur photos les plus beaux des jardins et façades ou balcons de chacune des vingt communes. Un premier prix et un ou plusieurs prix d'encouragement pourront être attribués pour chaque commune. Début juin, ce même jury visitera chaque premier prix afin d'élire les deux grands prix de l'agglomération : le premier des premiers prix balcon ou façade et le premier des premiers prix jardin. Le jury portera une attention particulière à l'originalité des compositions, à la qualité des végétaux et d'une manière générale à la mise en valeur des lieux offerts à la vue (y compris le bon état d'entretien des façades, murs de clôture, allées...). La remise des prix aura lieu le 19 juin 2018 à Lézignan-la-Cèbe. Renseignements complémentaires auprès de Michèle Texier, conseillère municipale, en mairie au **04 67 00 81 81** ou www.agglo-heraultmediterranee.net. Date limite : 31 mai 2018.



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À BESSAN



▲ L'équipe de la Contrefaçon XV à la conquête des Landes : un déplacement amical et convivial pour ces rugbymen



▲ Une signature en mairie pour sauver la chapelle Saint-Laurent de Touroulle



Cérémonie hommage aux victimes des attentats de l'Aude en présence du maire et conseiller départemental ▼



▲ Des championnats à la chaine sur le site des Peupliers grâce à la dynamique équipe de la Boule Bessanaise

◀ Inauguration du nouvel espace de stationnement du Centre Social Municipal, rue des Anciennes Ecoles



► Nouveau succès pour les motos anciennes avec le club « L'Âne à deux roues »



◀ Le petit âne de Bessan a participé au rassemblement de petits totems à Saint-Christol près de Montpellier

LES DERNIERS RENDEZ-VOUS BESSANAIS EN IMAGES



▲ Médaille de Jeunesse et des Sports pour Marc Llari remise au club-house de Pézenas



▲ Accueil Républicain pour le Père Joseph Terré en mairie de Bessan à l'occasion de son 98e anniversaire



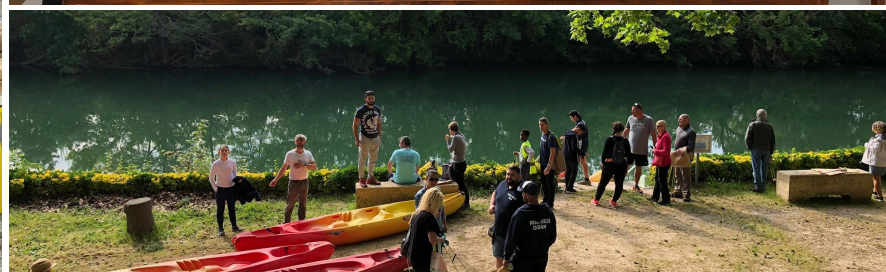
Opération réussie pour Project Rescue Ocean lors du nettoyage des berges de l'Hérault ▼

► Une aire de jeux très utilisée dès les beaux jours près de la maison de retraite

◀ Honneur à Léonce Estournet lors de la cérémonie du 19 mars



Réception en mairie d'un groupe de personnes du foyer de Montflourès avec visite guidée de l'église ▼



LES RENDEZ-VOUS CULTURELS BESSANAIS



UNE SAISON THÉÂTRALE RÉUSSIE

« Un soir au théâtre » est le rendez-vous mensuel initié en 2017 par le Théâtre Illustré pour les Bessanais amateurs de distraction culturelle. Ainsi, la saison théâtrale proposée va s'achever cette année en beauté, avec la première prestation sur scène de petits comédiens en herbe et de l'association. Le samedi 26 mai 2018, à 18h, en la salle Raymond Devos, ils vous proposeront « La Fontaine et Compagnie ». Secondés par leurs aînés, ils offriront au public quelques fables à écouter, découvrir ou à se remémorer : « avec des histoires d'animaux

non pas pour se moquer des humains mais pour les éduquer », disait La Fontaine. La programmation mensuelle de spectacles a remporté un vif succès auprès des troupes invitées et d'un public fidèle. C'est donc avec enthousiasme qu'elle se poursuivra en octobre avec le soutien de Céline Sanchez, adjointe au maire chargée de la Culture et Eric Millan, adjoint au maire chargé de la Vie Associative. Cela se prépare déjà ! Par ailleurs, la troupe se déplacera pour jouer dans les villes voisines sa comédie « Quatre femmes » et commence d'ores et déjà à élaborer sa prestation théâtrale à l'occasion du centenaire du 11 Novembre 1918. Enrichi de nouvelles recrues, le Théâtre Illustré prépare également son futur spectacle pour 2019, une comédie dans laquelle il sera question de la rencontre « explosive » dans une agence bancaire de tout un petit monde (employés et clients) au bord de la crise de nerf. A suivre...

AVEC « LA TUCARELLA », LE GRAND RETOUR DU FESTI'VOIX

Organisé pour la première fois en 2013, le Festi'Voix avait fait une pause. Proposé cette année par l'ensemble vocal « La Tucarella », il aura lieu le samedi 2 juin 2018, dès 17h, à la salle des fêtes de Bessan, avec le soutien de la municipalité. Il proposera un festival de qualité autour de la voix. Près de deux heures de concert pour apprécier un répertoire très varié et des talents pour le moins affirmés. Les voix mêlées, ou exclusivement masculines, seront mises en exergue dans la salle des fêtes, dont l'acoustique est désormais optimum suite aux récents travaux de rénovation. Deux chorales amies seront également présentes : « Terre de Peyre » d'Aumont-Aubrac et « Les Chœurs de l'Aigoual » du Vigan afin de parfaire ce rendez-vous Bessanais. Rappelons que l'ensemble vocal « La Tucarella » propose à tous les passionnés de chant de le rejoindre. Les répétitions ont lieu tous les lundis, à 18h30, à la salle Raymond Devos.

FESTI'VOIX
Festival de la voix de Bessan

La Tucarella de Bessan
Le Choeur des Hommes
Terre de Peyre
d'Aumont-Aubrac
Les Chœurs de l'Aigoual
du Vigan

Samedi 2 juin 2018
Salle des fêtes
17h de Bessan

Doriane CHEMINAIS / Claire Sala
Concertistes-solistes

Eugénie LOISON
Violon

Janice RENAUX
Violoncelle

Marine CHABOUD
Chant

*Soirée
Musique
Classique*

Massenet Bizet
Schubert Lakmé

Concert au profit de la
Chapelle Saint Laurent de Touroulle

SAMEDI 23 JUIN 20H00

EGLISE DE BESSAN
PLACE DE L'EGLISE
34550-BESSAN
TARIF: 15€
GRATUITS POUR
LES - DE 16 ANS
Information/ réservation:
Tél: 06.58.82.06.06 ou mail: laguilde2bessan@yahoo.fr

UN GRAND CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

Le samedi 23 juin 2018, à partir de 20h, l'association « La Guilde 2 Bessan, Traditions et Patrimoine » organise son grand concert annuel de musique classique en l'église Saint-Pierre. L'édifice, très apprécié pour sa qualité acoustique, accueillera cette initiative, proposée pour la 3e année et destinée à récolter des fonds pour le grand projet de réhabilitation de la chapelle Saint-Laurent de Touroulle (projet qui sera présenté en détail dans le prochain numéro du Journal de la Tuque). Un beau programme attend les mélomanes : la méditation de Thais de Jules Massenet, l'Opus 100 de Schubert, Lakmé et bien d'autre encore... Pour la première fois, ce rendez-vous recevra une chanteuse lyrique qui s'associera aux notes de la harpe, de la flûte, du violon et du violoncelle. Les Bessanais sont invités à passer un moment musical agréable et à réserver leur place au **06 58 82 06 06** ou par courriel à l'adresse suivante : laguilde2bessan@yahoo.fr. Tarif : 15 € par personne (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans). Règlement par chèque ou espèces. L'intégralité des bénéfices sera reversé au profit de la réhabilitation de la chapelle.

LA RESTAURATION D'UN DÉCOR RARE EN L'ÉGLISE

Les campagnes de prospection de la Conservation des Antiquités et Objets d'art de l'Hérault ont permis d'identifier et de protéger par son classement Monument historique en 1993 une grande peinture sur bois de la fin du XVIII^e siècle conservée dans l'église de Bessan. A l'aide du « plan Objet » initié par la Conservation régionale des Monuments historiques (Drac Occitanie) en partenariat avec la CAHM, un financement a été mis en place pour la conservation d'urgence de la peinture ainsi qu'une étude pour sa restauration. Daté de la fin du XVIII^e siècle, ce grand tableau (2,20 m x 1,55 m) représente *La Mise au tombeau du Christ* entouré de Marie, Joseph d'Arimathie, Nicodème, saint Jean l'Evangéliste et une sainte femme. Cette iconographie était l'un des sujets familiers des maisons religieuses avec la *Déposition de Croix*, la *Déploration sur le Christ mort* ou la *Vierge de Pitié*. La singularité de ce tableau réside dans sa bordure épousant les silhouettes des personnages bibliques. Cette conception originale indique qu'il s'agit d'un élément de décors éphémères religieux installés durant la Semaine sainte dans les églises comme les oratoires de Confréries. Exécutés sur bois ou sur toiles, ils sont localisés traditionnellement en Catalogne, en Ligurie ou en Corse, nommés respectivement « monument », « cartaleme » ou « sepulcru ». Tombés dans l'oubli, dispersés et en partie détruits suite aux changements de pratiques religieuses au XX^e siècle, ces décors sont redécouverts et étudiés au début des années 2000 et exposés en 2013 dans le cadre prestigieux du Palais ducal de Gênes. A l'appui du tableau de Bessan et des recherches le concernant, il est aujourd'hui possible d'ajouter le Languedoc comme autre centre de production de décors populaires sacrés de la Semaine sainte, appelé également « Monuments » dans notre région. L'œuvre se présente en six planches de bois assemblées et maintenues par des traverses clouées au revers. Ce panneau est aujourd'hui affaibli par l'attaque d'insectes xylophages et sa structure est très altérée. La peinture proprement dite a été retouchée à plusieurs reprises et à des époques différentes mais aussi revernie. L'opération mise en place concerne le traitement sanitaire de l'œuvre, à savoir la privation d'oxygène (anoxie) afin d'éliminer les insectes et les larves. Ce travail indispensable de conservation a été confié par la Drac et l'Agglomération, en accord avec la Commune, à la restauratrice Danièle Aroso, spécialiste de peinture sur bois. Elle proposera ensuite un protocole de restauration générale assorti d'une proposition d'un nouvel accrochage en sécurité et sûreté. L'ensemble de ces opérations vise à garantir la bonne conservation du tableau, à retrouver sa cohérence technique et esthétique et à présenter au public et aux fidèles un de rares « Monuments » du Languedoc et de l'Hérault dans son lieu d'origine.



Article signé Laurent Félix, chargé de la conservation de patrimoine à l'agglomération

BESSAN, UN VILLAGE DONT L'HISTOIRE SE PARTAGE



LES PIERRES DU PATRIMOINE

En novembre 1863, la municipalité de Prosper Aubin vote une somme pour achever la place de la Promenade, réalisée dans la hâte, en vue de la « bénédiction » de constructions importantes pour la ville. Cet aménagement permettra, lors de la fête de la Saint-Laurent, d'inaugurer le pont suspendu construit sur l'Hérault, mais aussi la salle d'asile (salle des fêtes actuelle) et la nouvelle gare ferroviaire. La construction du pont suspendu débute en 1861 pour s'ouvrir au public le 12 octobre 1862. Celle de la salle d'asile débute en 1860 mais ne sera achevée que 3 ans plus tard, faute d'un autre projet y proposant

une partie de la gare. L'arrivée du chemin de fer, aura permis au Rosé de Bessan de s'exporter et aux voyageurs d'emprunter le rauba-faïsse pour se déplacer, passant au préalable par les guichets de la gare. Sa construction induira un nouveau quartier dans la ville, le quartier de la Gare. Et puis, et puis.... le pont suspendu sera remplacé, la salle d'asile sera agrandie puis démolie au profit d'une salle des fêtes et la gare sera désaffectée pour devenir une simple maison d'habitation. Mais tout cela est maintenant de l'histoire ancienne !

Article signé Antoine Iniguez, pour « La Guilde 2 Bessan, Traditions et Patrimoine »

OPPOSITION : BESSAN AVEC AUDACE

La séance du conseil municipal de ce début de printemps s'est révélée porteuse d'un vent de fraîcheur revigorante. Par d'autres, cette réunion a été qualifiée de « *particulièrement consensuelle* » voire même d'une « *première* ». Effectivement, elle l'a été. Pour sa part, la minorité a contribué à un climat d'apaisement, propice à des échanges fructueux. Nous avons accueilli un nouveau conseiller : Dominique Lefort. L'ordre du jour était dense. Il appelait à se positionner sur des choix qui engagent l'avenir, notamment en matière d'infrastructures, d'aménagement et d'organisation du temps scolaire. D'autres questions moins exceptionnelles et plus récurrentes (parce qu'annuelles) ont également été mises aux voix, telles que le vote du budget et des subventions aux associations. Sur le vote du budget, le groupe minoritaire ne s'est pas montré hostile mais nuancé, appelant à un travail plus collectif en amont, pour délibérer de manière moins formelle en aval. « Bessan avec Audace » a bien sûr voté les subventions demandées par les associations. Nous soulignons leur implication dans l'animation du village, abondant ainsi à un véritable maillage qui contribue au lien social. Concernant les points à caractère exceptionnel, nous nous sommes prononcés favorablement sur l'intention de principe de la Ville d'acquérir le site Ricard, la demande de dénomination « commune touristique » et la vente de parcelles destinées à l'aménagement d'une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage. En revanche, le groupe a marqué sa différence par son option argumentée pour la semaine scolaire des quatre jours et demi plutôt que des quatre jours. Sur le devenir des locaux Ricard, nous pensons qu'il est opportun de se positionner dès à présent pour définir un projet d'utilité publique. La centralité, la configuration et la surface du terrain sont des atouts indéniables. Une possible destination modulable des lieux peut être envisagée. L'éventualité de l'implantation d'une salle polyvalente s'inscrit dans le cadre d'un projet de mandat pour lequel le groupe entend bien porter sa contribution. Deux autres délibérations ont été adoptées dans le sillage du conseil communautaire : il s'agit d'abord de la dénomination « commune touristique », puis de la vente de parcelles. Sur la « commune touristique », rappelons que cette demande émane de l'Agglo (et pas spécialement de la proposition du Maire comme il l'écrit facilement). Localement, c'est la communauté d'agglomération qui effectuera cette démarche auprès de l'Etat pour toutes les communes de son territoire, lequel doit être « sans enclave ». Les enjeux concernent la réglementation sanitaire, la sécurité et la fiscalité. Pour ce qui est du projet communautaire d'aménagement de la seconde aire d'accueil des gens du voyage, nous regrettons que la majorité considère que cette question ait été votée « *sans véritable grand débat* ». Cette formulation est inexacte car elle laisse-

-rait penser qu'il n'y aurait pas eu discussion. En vérité, discussion il y a eu. Il ne s'agissait pas de s'opposer au projet d'autant que l'Agglo doit se mettre en conformité avec le plan départemental. Notre intervention a consisté à rappeler des promesses de campagne de la majorité municipale qui refusait (facilement là encore) cet équipement alors qu'en définitive, elle est contrainte de le voir se réaliser. De part et d'autre de la table du conseil, chacun semble avoir pris conscience des devoirs de solidarité et d'accueil. D'où l'unanimité. Les parcelles vendues par la Ville à l'Agglo concernent 40.031 m² sur Prat Crassous et le bois du Garigot moyennant 2 € / m². Enfin, sur la question des rythmes éducatifs, le groupe minoritaire a exprimé son point de vue par un exposé se référant aux préconisations de l'Académie de Médecine. Sur « L'Audacieux » la minorité présente sa copie sur cette question. Nos arguments ont été partagés par d'autres élus majoritaires... mais qui ont voté autrement. Les patrouilles sont différentes mais l'engagement de tous se vit sous la même bannière : celle de Bessan.

MAJORITÉ : ENSEMBLE POUR BESSAN

L'année 2018 marque un tournant important dans la réalisation des projets communaux portés par le groupe majoritaire « Ensemble pour Bessan ». Toujours en conservant la même méthode : peu de bla-bla et beaucoup d'initiatives et d'actions en prolongement de la dynamique impulsée au quotidien par notre maire, Stéphane Pépin-Bonet. Preuve que les orientations engagées par notre équipe sont les meilleures pour Bessan, le budget de l'année 2018 a été adopté, pour la première fois, sans aucun vote contre. L'opposition s'est déchirée entre vote favorable et abstention. Avec « audace » et « ambition », notre majorité continue à faire preuve de pragmatisme face à des situations quelquefois complexes et à des décisions à prendre, toujours en faveur de l'intérêt général. Les dossiers majeurs du moment sont exclusivement mis en avant par notre équipe. Le dernier conseil municipal l'a démontré avec le retour de la semaine de quatre jours dès septembre 2018, la demande de classement touristique de la commune, l'acceptation (difficile mais réaliste) d'une aire d'accueil pour les gens du voyage ou le projet de création d'un espace public polyvalent sur le site Ricard. Sur ce point, le conseil municipal dans son entier a approuvé les propositions du maire. Stéphane Pépin-Bonet demeure un maire ouvert et pleinement engagé pour la commune et tous les administrés, quels qu'ils soient. Il possède une véritable vision d'avenir pour Bessan qui s'embellit et se modernise au fil des années. Ce projet sur le site Ricard, s'il s'avère réalisable, sera d'ailleurs un volet majeur pour le développement urbain de notre ville. Les enjeux de basse politique ne nous intéressent pas. Notre équipe est mobilisée pour réussir avec vous et pour vous !

DE SUPERBES MOMENTS SPORTIFS



RUGBY : LE PLANCHOT DE RETOUR À BESSAN

Ils l'ont fait ! Et brillamment. Les nombreux supporters en bleu et blanc (couleurs des sportifs bessanais) ayant fait le déplacement au stade municipal de Bédarieux ont laissé éclater leur joie à l'issue d'une finale où l'équipe du Stade Bessanais Rugby s'est imposée, au finish, sur un score de 8 à 6. L'équipe du président Grégory Vigne-Almuzara devient ainsi championne du Languedoc de 2^e série

après un match de très belle tenue. Entraîné par le duo Antoine-Rossignol, le quinze bessanais a vaincu l'équipe de l'entente Cruzy – Saint-Chinian après avoir dominé une grande partie du match. L'essai de Lopez, à quelques minutes de la fin, a véritablement libéré le cours de la partie et tous les supporters qui ont ensuite envahis la pelouse. La vague blanche et bleue est arrivée ensuite jusqu'à Bessan où le maire, Stéphane Pépin-Bonet, a exceptionnel ouvert le balcon de l'hôtel de ville. Sur la place de la mairie, l'ensemble des joueurs a pu porter haut et fort le « planchot » et être ovationné par de nombreux bessanais présents pour l'occasion. C'est sur une charrette de fortune, aménagée avec fanions et drapeaux, que le groupe a pris la direction du stade Saint-Claude où une grande fête a pris le relais. Quelques jours plus tard, ils ont été reçus en mairie pour être honorés officiellement pour ce bel exploit, qui leur ouvre les portes du championnat de France. N'hésitez pas à les soutenir en consultant les infos sur Facebook, page du Stade Bessanais.



UN NOUVEAU BUREAU AU TAMBOURIN

L'assemblée générale de janvier a élu Rémi Moulis à la présidence et Kevin Bourdelois à la vice-présidence. La trésorerie reste assurée par Claudie Matuzec, secondée par Muriel Course. Au secrétariat : Isabel Moulis, assistée par Kevin Bosc. Deux nouveaux postes se sont ouverts avec Bernard Moulis, responsable des tournois ; Léa Dutka et Océane Bonnafox, chargées de communication. La saison a été fructueuse, notamment en salle où l'équipe féminine série B a emporté les tournois de Mèze, Poussan et Narbonne. En extérieur, l'équipe masculine H2 monte en H1. A ce jour, le club compte plus de 50 licenciés adultes et 20 licenciés de poussin à benjamin. Le club, partie intégrante des traditions bessanaises, ne manque pas de participer à des événements tels des entraînements communs avec d'autres club, comme celui du badminton, permettant ainsi à chacun de s'essayer aux 2 sports. Des moments de convivialités et de rires garantis !



BESSAN RUNNING DEMARRE FORT

Dès le début de saison, le club Bessan Running a participé à différentes courses de la région. Au passage, Lucie Arnal a raflé 2 victoires sur le Vinotrail et le Mécatrail. D'autres adhérents du club se sont aussi déplacés au Phoebus Trail ainsi que sur le Brassacatrail à Brassac. Des performances sont également à souligner lors du marathon de Montpellier où Patrice Ouzergouz a terminé en 3h34, raflant un podium premier master 3. Quant à Stéphane Alvez, il a représenté le club au marathon de Barcelone. Localement, il se prépare les 4e Foulées Bessanaises qui auront lieu le 8 juillet prochain. Course qui se clôturera par un repas festif. Les entraînements se déroulent toujours tous les mardis pour la préparation physique générale et les mercredis en sorties nature, à 19h. Contact : David Pourrat au **06 03 13 07 18**.



TOURIME, FESTIVITÉS ET TRADITIONS

LA GUINGUETTE PRÉPARE SA SAISON ESTIVALE

Après deux saisons consécutives, Pierre Valette se prépare pour sa troisième saison estivale. Menée avec un grand professionnalisme par Pierre et toute son équipe, la Guinguette, appréciée pour sa fraîcheur et sa tranquillité, est devenue au fil des ans le lieu incontournable pour partager un repas de qualité élaboré avec originalité. La clef des lieux sera remise à Pierre le 1er juin prochain et la municipalité est heureuse de convier la population le vendredi 8 juin 2018, à partir de 19h, à l'ouverture officielle de cet espace saisonnier. Un apéritif sera offert et un film promotionnel sur la ville de Bessan, réalisé par Cyril Montels à l'aide d'un drone, sera présenté aux participants sur écran géant. Par la suite, ces derniers auront la possibilité de poursuivre la soirée autour d'un repas pris sur place, à la charge de chacun. Les réservations sont conseillées en contactant le **04 67 77 43 93** ou le **07 71 76 37 89**.



LE COMITÉ DES FÊTES A DÉVOILÉ LES ORCHESTRES DE LA FÊTE LOCALE

Le comité des fêtes de Bessan a dévoilé les noms des orchestres de la fête locale de la Saint-Laurent 2018 qui se tiendra du samedi 4 au mercredi 8 août prochains... et cela promet d'être un excellent cru ! Voici les noms de ces orchestres lors des bals gratuits, dès 22h30, sur la place de la Promenade. Samedi 4 août : Krypton. Dimanche 5 août : Cocktail de Nuit. Lundi 6 août : Pat'Cryspol. Mardi 7 août : Abraxas. Mercredi 8 août : Bernard Becker. A noter, le renouvellement de l'élection de Mister Bessan lors de la soirée de prélude organisée le vendredi 3 août 2018, en compagnie de l'orchestre « Duo Sylvie Maubert ». Renseignements et inscriptions dès à présent pour l'élection de Mister Bessan auprès du président du comité des fêtes, David Pourrat : **06 03 13 07 18**.

LA VILLE DEMANDE LA DÉNOMINATION « COMMUNE TOURISTIQUE »

Grâce à un dispositif mis en œuvre au travers de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée, le maire a proposé de classer la ville au titre des communes touristiques. Au-delà de l'image pour la ville, cette dénomination permettra d'offrir des possibilités nouvelles dans différents domaines comme la dérogation au repos hebdomadaire pour certains commerces ou les licences de débit de boissons... La candidature de la commune sera prochainement soumise à une étude auprès des services de l'Etat. Notre ville répondant aux critères d'attribution, la démarche a été adoptée par le conseil municipal. Elle va permettre à Bessan de se prévaloir d'un statut spécifique, délivré par arrêté préfectoral et valable 5 ans, donnant de la visibilité sur un gage de qualité offert aux touristes.





Le fleuve Hérault prend sa source dans les Cévennes, au Mont Aigoual, traverse l'ouest du Gard puis, du nord au sud, le département de l'Hérault, auquel il donne son nom. En entaillant le Causse de la Selle, il forme les gorges de l'Hérault et poursuit sa route vers la mer Méditerranée en traversant Bessan. Notre village a su organiser toute une vie autour de fleuve, et ce, depuis des milliers d'années... Selon les écrits consultés, au XVIII^e siècle, les bateaux de commerces remontaient jusqu'à Bessan, d'abord jusqu'à la Monédière puis jusqu'au port situé à la Guinguette. Les bites d'amarrage que l'on y trouve encore sont celles mises en place lors de l'activité du port. On y assure l'embarquement journalier des grains, vins, huiles, eaux de vie et autres marchandises et l'on y débarque du sel pour l'approvisionnement de la ville de Pézenas. Au XIX^e, du bois est même transporté par le fleuve, de Saint-Guilhem au port de Bessan et un chemin de halage permet encore aux chevaux de tirer les bateaux. Le XX^e siècle annoncera le déclin progressif du port. De tout temps, sables et graviers ont été tirés de l'Hérault, servant ainsi à la construction. D'abord à l'aide d'une barque et d'un grappin pour être ensuite débarqués à la pelle sur le quai Marius, ou sur un deuxième quai situé en amont, puis par une drague dont les godets étaient actionnés par un moteur, le long de la

route d'Agde. En 1943, face aux dragages intensifs qui détruisent les plages du fleuves où les femmes venaient laver le linge, le maire écrira aux ponts et chaussées. La réponse sera sans appel : la rivière est classée navigable en aval du port et son lit étant la propriété de l'Etat, ce dernier est libre d'en autoriser les extractions. Dans les années 1960, un autre point de dragage verra même le jour, sur la route de Florensac, en amont du moulin Bladier et l'on observera à cette même époque, péniches et bennes preneuses venant de Sète. Par la suite, les règles se durciront et, en 1980, les dragages seront interdits à Bessan mais aussi dans toute la basse vallée de

l'Hérault. Le fleuve fut aussi un lieu de pêche professionnelle de 1850 à 1950 avec l'attribution de droits de pêche au filet. L'activité économique n'est pas la seule. En effet, l'eau est source de loisirs tels la pêche, la chasse, la baignade ou encore des jeux. De nombreux coins de pêche depuis les berges étaient prisés pour le sandre ou encore le brochet et les barques étaient, elles aussi, nombreuses. Aujourd'hui, les espèces sont plus rares... et d'autres apparaissent comme le silure. Pour autant, en est-il entièrement la cause ? Le débat est encore total concernant ce géant d'eau douce car, faute d'étude scientifique approfondie in situ, la réalité reste difficile à établir quant à son impact sur l'environnement piscicole. La baignade est elle interdite dans le fleuve et, jusqu'en 1960, les noyades ne sont pas rares, souvent



dues à des nageurs peu aguerris. Durant des siècles, les Bessanais franchissent l'Hérault, peu profond, à gué ou utilisent un bac. En 1861, la construction d'un pont suspendu à péage débute. La maison du pontonnier sera érigée à l'entrée et d'autres seront bâties à côté par la suite. Mis en service en 1962, il perdurera plus de 60 ans, jusqu'à ce que des signes de fragilité contraignent la municipalité en place à solliciter la construction d'un nouvel édifice. En 1925, un pont de chemin de fer déclassé sera mis en œuvre. Le fleuve n'est pas toujours tran-



quille et peut sortir de son lit, voire même lécher les habitations des bas quartiers du village et mettre en difficulté des habitations isolées. Avec les plus fortes crues, la route de Marseillan sera emportée entre le pont et le domaine de Caillan (1997) ou encore, les pontons de la Guinguette seront emportés (2014). De nombreux travaux ou études ont été menés et de nouveaux le sont encore aujourd'hui afin de protéger Bessan et sa population des inondations et des dégâts que ces dernières peuvent causer. De plus, une sensibilisation aux risques d'inondation et aux phénomènes climatiques majeurs est régulièrement menée auprès des habitants et des plus jeunes afin que les bons comportements soient adoptés, notamment lors des crues. En effet, pour plus de sécurité, il est essentiel de les anticiper !

UN FRANC SOUTIEN AU MONDE ASSOCIATIF

Malgré un contexte budgétaire difficile pour les collectivités, la municipalité a décidé de poursuivre son soutien aux associations. Voici la liste des subventions adoptées lors de la séance du conseil municipal du 5 avril dernier. Seule la subvention à l'association de l'école élémentaire sera adoptée lors d'une prochaine séance en fonction du projet informatique.

ASB Football	9.700 €	Parents d'élèves	350 €
Club Gym Bessan	150 €	Sapeurs Pompiers	1.600 €
As en Danse	300 €	Bessan Sport Nature	700 €
L'avenir de Bessan collège	300 €	Badminton Club Bessan	250 €
Bessan Tambourin	1.500 €	Bibliothèque Renée Petit	300 €
La Boule Bessanaise	1.600 €	Comité de Jumelage Remich	2.500 €
Comité des Fêtes	37.000 €	Confrérie Rosé et Croustade	600 €
Contrefaçon XV loisirs	400 €	Croix Rouge Française	500 €
Cyclo Club Bessanais	300 €	Ecole de musique	8.000 €
Chorale La Tucarella	2.000 €	Judo Club Bessan	150 €
Ensemble Nous Pouvons	150 €	Foyer Educatif Bessanais	150 €
Fnaca anciens combattants	350 €	Foyer Socio Educatif collège	200 €
Chorale A ma Sœur	200 €	Karaté Club de Bessan	350 €
La Gaule Bessanaise	900 €	Les Amis de l'Âne	500 €
Les Marmots Maternelle	1.500 €	Les Aînés de la Tuque 3e âge	450 €
Padrime (lutte contre cancer)	200 €	Prévention Routière	150 €
Rased Groupe Scolaire	702 €	Restaurants du Cœur	500 €
Retraités basse vallée Hérault	300 €	Saint-Hubert chasse	950 €
Sourire des Ecoliers Monde	150 €	Secours Populaire	500 €
Sourire des Tuileries	1.000 €	Souvenir Français	200 €
Sports et Loisirs	350 €	Rugby Stade Bessanais	5.600 €
Fanfare Pompiers	1.000 €	Danse Etc...	400 €

Tennis-Club Bessanais	800 €	Terres de Touroulle	250 €
Théâtre Illustré	200 €	Union Nationale des Combattants	200 €
Calendreta d'Agde	600 €	Club Taurin Bessanais	150 €
La Guilde 2 Bessan	1.500 €	Jardins Familiaux	350 €
Jumelage Bessans	2.500 €	Les Archers de la Tuque	400 €
Project Rescue Ocean	200 €	Radiomata	100 €

LES INFOS DE L'ASB



Les équipes de l'Asb Football suivent leurs différents parcours grâce au dynamisme et à l'engagement de tous les dirigeants et bénévoles. Le club local se porte bien comme le démontre, par exemple, le récent stage organisé sur le terrain du stade d'honneur Francis Casalta. Jeunes et adultes étaient heureux de participer à ce rendez-vous durant les vacances scolaires. Tous ont pu féliciter leur président, Serge Maurin, qui vient d'être honoré par un jury du district de football de l'Hérault dans le cadre du challenge des bénévoles, en reconnaissance de son activité et de son dévouement. Et ce, à la fois pour les services rendus au club et pour le monde du football. En récompense, il a assisté à la finale de coupe de France à Paris le 8 mai dernier. Bravo à lui pour cette distinction qu'il mérite amplement.



DU COTÉ DES ASSOCIATIONS LOCALES

UN NOUVEAU CLUB DE GYM

Le « Club Gym Bessan » est heureux de partager et transmettre sa passion de la gymnastique, en proposant une initiation gratuite et encadrée de l'activité psychomotrice de la baby gym (à partir de 15 mois) à la gymnastique artistique féminine et masculine aux agrès (à partir de 6 ans) le samedi 16 juin 2018, de 10h à 18h, à la halle de sport. Le président, Bruno Taragnat, et l'éducatrice sportive Audrey Davy, entourés de leur équipe de parents et de jeunes bénévoles, proposent les créneaux suivants : baby gym, de 10h à 12h ou de 16h à 18h et gymnastique aux agrès de 14h à 16h. Ces passionnés, tombés dès leur plus jeune âge dans la gym, aiment à raconter que ce nouveau club est une évidence, comme un passage de relais pour l'avenir éducatif et sportif des jeunes Bessanais. Pré-inscriptions possibles ce jour-là, avant de patienter jusqu'à la reprise des activités à la rentrée scolaire de septembre. Renseignements au **06 61 46 66 48** ou par courriel : clubgymbessan@yahoo.com.



UNE EXPOSITION PLEINE DE SURPRISES

Comme chaque année, l'association « Terre de Tournelle » a le plaisir de proposer au grand public les fruits de son travail. Une grande exposition sera présentée dans la salle des fêtes Aimé Péret du vendredi 8 au dimanche 10 juin 2018, avec pour invitée d'honneur Annick Vergnaud, artiste maîtrisant le pastel mixte. Les horaires de l'exposition sont les suivants : de 9h à 19h le vendredi 8 juin ; de 9h à 20h le samedi 9 juin et de 9h à 11h le dimanche 10 juin.



LES ATELIERS D'AMELYS

L'association « Amelys », située au numéro 1 de l'impasse de l'Abeille, propose des ateliers créatifs du sens au travers de l'argile et de l'écriture les mardis 5 et 19 juin 2018, de 14h à 17h. Ces rendez-vous se poursuivront jusqu'en octobre. Pour réserver (8 jours avant) ou pour connaître toutes les dates des ateliers jusqu'à l'automne : **07 83 51 22 08**. Parallèlement, du 4 septembre 2018 au 18 juin 2019, des ateliers de sophrologie et de méditations sont également organisés tous les mardis, de 18h15 à 19h45. Visant à se maîtriser par des techniques de relaxation, ces derniers s'inspirent de la méditation laïque « Mindfulness » (pleine conscience) développant la concentration et permettant à chacun de réduire la douleur et de se libérer de pensées négatives. Il s'agit là d'une manière d'être en relation avec sa propre expérience (ce que nous percevons avec les 5 sens, nos sensations corporelles, nos pensées). 20 séances de 1h30 sont d'ores et déjà programmées.



UN TREMLIN MUSICAL POUR LA SCÈNE

Les associations « La Guilde 2 Bessan » et « Erosion » organisent un tremplin musical, « Chez Jo » au domaine Sainte Véziane le samedi 16 juin 2018, dès 15h. Cette battle ouverte à tous (groupe, chanteurs, DJ's...) verra ses vainqueurs ouvrir le Festil'Âne du 28 juillet 2018 organisé pour la première fois à Bessan à l'espace de loisirs des Peupliers. Inscription gratuite au **06 58 82 06 06**. Venez découvrir de nouveaux talents et leur offrir la scène.



DES TRADITIONS PERPETUÉES PAR LA JEUNESSE

L'association des amis de l'âne, accompagnée de la municipalité et du comité des fêtes, a procédé à l'élection officielle des jeunes qui vont représenter la jeunesse lors de fête locale de la Saint-Laurent. Il s'agit de Dorian Brunet, Lucas Théron, Elsa Bosc, Lauryne Gougeon, Lucy Nicolas et Julie Sanchis. Ces jeunes ont un rôle majeur dans nos traditions locales et vont, par exemple, décorer entièrement l'âne totémique de fleurs de papier crépon, mais également préparer la vente des fameuses fougasses, concevoir et proposer des produits dérivés de la fête... A noter cette année, quatre jeunes filles au lieu de trois, l'ensemble des organisateurs notant la nécessaire adaptation des traditions aux réalités. Ils vont désormais représenter la jeunesse et seront soutenus dans leur tâche, d'abord par leurs parents eux-mêmes fortement impliqués, ainsi que par toute une population qui compte sur eux pour perpétuer dignement nos belles traditions.



DES ACTIVITÉS POUR UNE SECONDE VIE



SE RECONSTRUIRE PAR LE TATOUAGE

Stéphanie Luiti, spécialisée dans le maquillage de longue durée et dans le tatouage de reconstruction possède désormais son propre institut à Bessan : La Parenthèse. Dans ce nouvel espace, situé au numéro 14 de la rue des Albizzias, la Bessanaise propose des trompes l'œil réalistes afin d'aider à la reconstruction de chacune. Avec elle, vous élaborerez pas à pas votre projet personnalisé visant à reproduire le relief naturel du mamelon et ses couleurs à l'aide d'une large palette de pigments ou encore le dessin de sourcils perdus. Les résultats spectaculaires obtenus sur déjà plusieurs dizaines de personnes, grâce à cette pratique respectueuse de la peau, participent à une reconstruction aussi bien physique que psychique, permettant aux femmes ayant subi des chirurgies ou de lourds traitements médicaux, de se réapproprier leurs corps, de gagner en estime de soi et en féminité, mais aussi et surtout de reprendre confiance en elles. Contacter Stéphanie Luiti au **06 03 97 36 00**.

UN CRÉATEUR PEU ORDINAIRE

Jean-Christophe Jalicoux est passionné de travaux manuels et s'adonne à la transformation d'objets pour leur redonner vie, quitte à en détourner parfois la fonction première. Balançoire, tables, horloges... rien n'est impossible, tout dépend de l'inspiration ! Cette activité est pratiquée à temps plein. Consultez la page Facebook « Les créas de papa » pour en savoir plus. Contact au **06 27 13 27 48**.



VOUS RECHERCHEZ OU LOUEZ UN LOCAL COMMERCIAL ?

La mairie de Bessan est souvent contactée par des professionnels recherchant ou souhaitant louer un local à vocation commerciale. Afin de pouvoir centraliser et diffuser ces demandes, il est demandé de les communiquer directement auprès du service communication en contactant le **04 67 00 81 89** ou par mail à : **ce-line.carminati@gmail.com**.

DE NOUVEAUX SERVICES BESSANAIS

LA LAVERIE EST EN SERVICE

Après la boucherie en 2015, Christophe et son épouse Gladys proposent un nouveau service : une laverie en centre-ville. Située au numéro 21 de la Grand'rue (ancien salon de coiffure), elle est ouverte du mardi au dimanche, de 6h à 20h. Sur place, un distributeur de jetons pour les machines est disponible. Les machines à laver sont équipées d'une distribution de lessive gratuite et aux capacités variables afin de répondre à tous les besoins. Le séchage des lessives est également possible sur place. Renseignements en contactant le **06 52 90 68 67**.



UNE NOUVEAU GÎTE OUVRE SES PORTES

Christine et Christian proposent en cœur de ville, une maison entièrement rénovée de 75 m² composée en rez-de-chaussée d'un salon avec clic-clac et d'une cuisine équipée. Au premier étage, d'une chambre avec un lit en 140, salle d'eau et toilettes. Au second étage, d'une chambre avec un lit double et 2 lits en 90. Climatisée et d'une capacité de 8 personnes maximum, cette location offre à ses occupants calme, confort, luminosité ainsi que de nombreux services de proximité. Linge de maison fourni, chien de petite taille accepté et possibilité de ménage en fin de séjour. Réservations au **06 21 68 20 32**.



DOMAINE DE BRIGNAC : UNE NOUVELLE VIE AVEC LE « JARDIN DE MARIE-LOUISE »

Si la famille Grynfeltt est bien connue à Bessan, elle vient de redonner une nouvelle impulsion au domaine de Brignac, situé près de l'église Saint-Pierre. Cette famille vous accueille dans leur gîte « Le Jardin de Marie-Louise », au cœur du village (labellisé Gîtes de France). D'une capacité de 2 à 4 personnes, la maison très confortable et à la décoration soignée, est entièrement équipée : Wi-Fi, lave-vaisselle, micro-ondes, lave-linge, télé, jardin avec barbecue, et parking sur place. Linge fourni. Lits bébé et chaises hautes disponibles sur demande. Idéalement situé, au calme, toutes les commodités sont accessibles à pied. Désormais, le gîte est ouvert toute l'année, à la semaine, mini-semaine et week-end. Une visite virtuelle est possible sur Facebook à la page « Gîtes Domaine de Brignac ». Contact : Bertil Grynfeltt au **06 46 30 42 73, 06 16 70 88 50** (english spoken) ou par mail : bertil.grynfeltt@orange.fr.



L'ÉTAT CIVIL BESSANAIS

Ils sont nés : Angelo Saumell, Vénézia Mancini, Corentin Piquemal, Lou Favre-Mercuret, Cataleya Tavarez Infante, Marceau Donat-Salles, Joris Foraste, Roxanne Bruxelles, Matty Charnay, Naïan Fenouillet, Emy Castillo.

Ils se sont mariés : Corinne Granet et Luc Raynaud, Catherine Cazanave et Gilles Bravo, Monique Boetsch et Dominique Costecharayre.

Ils se sont pacés : Annie Morel et Manuel Do Vale Tome, Christelle Piques et Luc Rossignol.

Ils nous ont quittés : Ascension Cortes née Cruz, Raymond Pequignot, Robert Molina, Michel Vandermissen, Francisco Sanchez.

L'AGENDA BESSANAIS



MAI

DIMANCHE 20 : 9h, marche gourmande, départ au domaine Sainte Véziane. Contact au 06 17 01 69 54. A 16h30 : loto du Foyer éducatif à la salle des fêtes

VENDREDI 25 : Fête des Voisins dans la commune

SAMEDI 26 : Fête de la Nature, de 9h30 à 10h30, découverte des oiseaux présents à Bessan (exposition et projection). A 10h30, découverte des oiseaux dans les rues du village en compagnie d'une ornithologue

SAMEDI 26 : 18h, théâtre avec le spectacle « La Fontaine et Compagnie » proposé par de jeunes comédiens, salle Raymond Devos. Entrée au chapeau

DIMANCHE 27 : 16h30, loto de la Tuque Endiablée (jumelage Bessans) à la salle des fêtes

JUIN

JEUDI 1er : 19h, « Le Premier, c'est le Rosé », place de la Promenade

SAMEDI 2 : 17h, Festi'Voix organisé par « La Tucarella ». Grand concert de chorales à la salle des fêtes

DIMANCHE 3 : 16h30, loto de la « Guilde 2 Bessan » à la salle des fêtes

VENDREDI 8 : 19h, soirée d'ouverture officielle de l'espace saisonnier de la Guinguette

SAMEDI 9 : Visite guidée de Carcassonne proposée par la « Guilde 2 Bessan ». Inscription préalable au 06 43 79 94 42

DIMANCHE 10 : 16h30, loto de Bessan Running à la salle des fêtes

SAMEDI 16 : 15h, tremplin musical au domaine de Saint-Véziane. A 18h30, 80 ans de la cave coopérative « Le Rosé de Bessan » sur le site de la cave

DIMANCHE 17 : 16h30, loto du Comité des Fêtes à la salle des fêtes

SAMEDI 23 : 20h, concert de musique classique en l'église organisé par la « Guilde 2 Bessan ». En soirée, grande fête de la musique sur la place de la Promenade avec le Comité des Fêtes

SAMEDI 30 : 18h, conférence sur la réhabilitation de la chapelle Saint-Laurent de Touroulle proposée par la « Guilde 2 Bessan ». Gratuit à la salle des fêtes

JUILLET

LUNDI 1er : 19h, « Le Premier, c'est le Rosé », place de la Promenade

SAMEDI 7 : 18h, départ des 4e Foulées Bessanaïses. Inscriptions : 06 03 13 07 18. Suivi à 20h, de la Fête de la Fontaine avec repas à réserver auprès des commerçants et à partager place de la Fontaine.



RENDEZ-VOUS DE JUILLET

Ville de BESSAN



LA FÊTE DE LA FONTAINE ET SES 4^E FOULÉES BESSANAISES, N'ATTENDENT PLUS QUE VOUS !

Rendez-vous sur la Place de la Fontaine pour partager un moment convivial
Samedi 7 Juillet 2018 à 20h

4^E Foulées Bessanaïses 11,5 KM

18h00 : Départ de la course pour enfants
18h30 : Départ de la course pour adultes

CHEZ QUELS COMMERÇANTS SE RESSOURCER ?

- Café 2 la Gare
- Cave Coopérative
- Boucherie Garcia
- Un temps, des Thés
- Boulangerie Bénézech
- Pâtisserie Cillegio
- Les deux tabacs
- Fashion Burger
- Chez Karine
- Brasserie de la Promenade
- Boulangerie l'Abeille Gourmande



VILLE DE BESSAN

FÊTE NATIONALE
JUILLET 2018

PROGRAMMATION DES FESTIVITÉS

13 07

- 19h00 : Animation musicale avec DJ Tige - Place de la Promenade.
- 21h00 : Départ de la Danse du Soufflet - Place de la Promenade.
- 22h30 : Grand feu d'artifice musical - Stade Francis Casalta.
- 23h00 : Bal populaire avec DJ Tige - Place de la Promenade.

14 07

- 10h00 : Animations pour enfants avec la Contrefaçon XV Loisirs - Mairie.
- 12h15 : Cérémonie de la Fête Nationale - Place de la République.
- 21h00 : Election de Miss Bessan 2017 - Place de la Promenade.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
MAIRIE
04 67 00 81 81
COMITÉ DES FÊTES
06 03 13 07 18

PROCHAIN NUMÉRO DU JOURNAL DE LA TUQUE : JUILLET – AOÛT 2018